

Étaient présents : M. – MME BOUTHEMY André - Maire, FOURRAGE Laurent, BOUVIER Michel, DELAHAIE Meddy, GRANDGIRARD Pascal, BOULLERY Coraline, DELALANDE Bruno, GEFFRAULT Fernand, JEULAND Stéphane, GENOUEL Angélique, BARON Rémi, MARTIN Yannick, DROUILLÉ Jérôme, BUSSON Françoise, NIEZ Sophie

Secrétaire de séance : Fernand GEFFRAULT

Validation du dernier CR du 5 juin 2015

1) ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Monsieur le maire présente le motif de la réunion exceptionnelle de ce jour qui est d'élire les grands électeurs qui participeront à l'élection des sénateurs, ces grands électeurs se réuniront à Rennes le 28 septembre. Pour ce qui concerne Cornillé, 3 délégués et 3 suppléants sont à désigner.

Le bureau électoral est composé du maire, des 2 élus les plus âgés présents (Fernand GEFFRAULT et Michel BOUVIER) et des 2 élus les plus jeunes présents (Angélique Genouel et Coraline Boullery).

Le scrutin est majoritaire à 2 tours.

Sont candidats en tant que délégué titulaire:

Bruno Delalande

Pascal Grandgirard

Laurent Fourrage

A l'issue du premier tour sont élus à la majorité absolue

Votants : 14	Pascal Grandgirard 13 voix
Nul : 1	Bruno Delalande 13 voix
Exprimés : 13	Laurent Fourrage 12 voix
Majorité absolue : 7	

Sont candidats en tant que délégué suppléant

Jérôme Drouillé

Stéphane Jeuland

Fernand Geffrault

A l'issue du premier tout, sont élus à la majorité absolue

Votants : 15	Jérôme Drouillé 14 voix
Nul : 1	Stéphane Jeuland 13 voix
Exprimés : 14	Fernand Geffrault 12 voix
Majorité absolue : 8	

2) VENTE DU CHEMIN COMMUNAL DES MOULINS NEUFS ENTRE ST DIDIER ET CORNILLE

Une enquête publique pour le déclassement du chemin sera nécessaire.

Le maire demande la validation de la proposition de déclassement qui est alors acté par le conseil. Après délibération, Il est entendu que les frais afférents au changement de propriétaire seront à la charge de l'acquéreur. Le commissaire enquêteur contacté est monsieur Alain Bouget de Piré sur Seiche.

3) FINANCES

Prêt de 200 000 euros

Monsieur le Maire présente les 4 propositions de prêt pour le financement de l'aménagement du bourg.

Quatre établissements financiers ont soumis des offres sur 15 ans ou 20 ans.

La proposition de financement par le Crédit Agricole en taux fixe de 3.20% sur 20 ans est retenue.

Le conseil, après délibération, donne son accord et autorise le maire à signer les documents se rapportant à ce dossier

Renégociation du prêt contacté pour la station d'épuration :

Le maire se propose de renégocier le prêt en cours commencé il y a 2 ans qui est contracté sur 15 ans auprès de la Caisse des Dépôts

4) URBANISME

Monsieur le Maire propose que les adjoints et la commission urbanisme rencontrent les interlocuteurs au Syndicat d'urbanisme pour préparer les dossiers de lotissement artisanal et d'habitat.

Des contacts ont été pris auprès des propriétaires actuels, les consorts Bouvier ont déjà donné leur accord, les consorts de Durfort ont été contacté par leur notaire.

Les baux en cours seront dénoncés et donneront droit à indemnisation.

5) REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

M Fourrage fait le bilan de la réunion avec les parents concernant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Près de la moitié des parents étaient présents

Questions relatives à l'organisation ont été abordées.

Les charges de personnel et de matériel pédagogique seront réparties sur les 3 communes Pocé-les-Bois Saint Aubin-des-Landes et Cornillé, ce qui permettra de proposer des activités de qualité.

Le projet bien structuré a rassuré les parents

Un coordinateur professionnel sera recruté auprès du Centre de gestion 35 pour le montage du dossier technique. Un programme des activités sera remis aux parents avant la fin de l'année scolaire, la pré inscription aux TAP sera obligatoire alors même que la participation aux activités reste facultative.

La date du prochain conseil municipal est fixée le jeudi 3 juillet à 19H30.

A 19h, la séance est levée.